

Braccio, Nadia

De: Nicole Faucher [nicolefaucher@hotmail.com]
Envoyé: 22 janvier 2014 01:51
À: Greffe; Basses-Laurentides Refuse; lavalrefuse@hotmail.com
Objet: Régie de l'énergie, refus des nouveaux compteurs

Régie de l'énergie,

À l'attention de Madame Louise Pelletier.

OBJET : À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph. 2.

Mme Pelletier,

Le propos qui me pousse à vous écrire est celui des compteurs intelligents d'Hydro-Québec.

L'installation d'un de ces compteur de première génération a été pour moi la goutte qui a fait déborder le vase. En janvier 2011 une employée est venue changer mon compteur mécanique pour un compteur de nouvelle génération, (sans aucun avis) compteur qui pulse constamment des ondes électromagnétiques. J'ai développé une hyper sensibilité électromagnétique et ce fut long avant que le diagnostic soit rendue car très peu de médecin traitent ces symptômes.

Une fois prise avec cela, le moindre contact déclenche les malaises : Yeux rouges, qui coulent comme si je pleurais sans cesse, ces larmes sont visqueuses et irritantes. Maux de tête plus fort le matin et s'estompant dans le courant de la journée. Maux de cœur, comme quand j'étais enceinte. Le nez qui saigne quand je me mouche et sinusite qui ne guérit pas. Grande fatigue, irritabilité et dépression.

J'ai fait fiché tous mes appareils afin de minimiser les impacts et je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour renforcer mon système immunitaire afin de pouvoir vivre plus normalement. Ceci m'occasionne de nombreux frais.

Hydro-Québec n'en est pas à sa première bévue et nous devons payer collectivement très cher ces mauvaises décisions. Cette industrie, qui nous appartient, devrait travailler pour notre bien et notre confort et non contre nous comme elle le fait actuellement. Elle a une politique de menace, de mensonge, de demie-vérités indigne de qui nous sommes. C'est une honte de les voir agir. Avec leurs équipes d'ingénieurs ils ont les moyens de mettre au point un système sécuritaire au lieu de perdre temps et argent à nous cacher la vérité. Hydro-Québec nous prend en otage et c'est inacceptable. Elle n'offre aucune solution à tous ceux qui comme moi souffre d'hypersensibilité électromagnétique. Même le désistement qu'elle nous offre nous est malsain et elle le fait sous la menace financière. C'est également faux de prétendre qu'il n'y en a plus d'entreprise qui fournisse le compteur mécanique. Il y a ici au Québec, une compagnie qui en fabrique.

La santé de toute une population est plus importante que les profits d'une compagnie assez mal gérée qui prend des décisions sans études d'impact et s'appuie sur une loi canadienne désuète? Une erreur corrigée ne vaut-elle pas mieux qu'une erreur ignorée? Je vous supplie de faire le nécessaire pour ramener à l'ordre ces dirigeants. Pour toutes ces raisons et surtout la santé, la mienne et celle de tous ceux qui sont fragile à l'hypersensibilité, (et nous sommes nombreux) je demande qu'Hydro-Québec ne soit pas autorisée à installer ces compteurs intelligents tant et aussi longtemps qu'ils n'ont pas fait leurs devoirs. Le principe de précaution doit s'appliquer. Cette compagnie ne peut agir impunément sans rendre de compte à qui que ce soit! Espérant que cette fois-ci, vous prendrez toutes les décisions nécessaires en toute connaissance de cause et pour le plus grand bénéfice de tous les Québécois.

Je demeure disponible, si vous jugez opportun d'avoir plus de précision sur ce que j'affirme.

Bien à vous
Nicole Faucher

563 Myre Saint-Eustache
450 472 5719

Copie conforme sont adressées à :

Laval refuse et

Basses Laurentides refusent